

## SUJET 33 :

### Economie générale :

#### 1) Définitions :

- **Les exportations des ACP** : les biens et services qui sortent définitivement des pays ACP, vendus aux Etats de l'union européenne.
- **Système généralisé des préférences** : c'est un principe (accords) qui autorise des tarifs préférentiels (réduit ou nul) sans réciprocité aux pays en développement.
- **contingentement** : limitation quantitative (quota) des importations d'un bien ou d'un service.
- **Libéralisation des échanges** : développement des échanges internationaux.

#### 2) Les raisons de l'échec du volet commercial des accords de Lomé :

- la libéralisation des échanges qui érode le système de préférences généralisées,
- l'initiative de l'UE de modifier ses importations,
- l'ajustement de l'économie dans les pays ACP,
- l'initiative de l'UE d'utiliser 5% de matière grasse végétale dans le chocolat;
- la chute du mur de Berlin et l'émergence des pays d'Asie,
- divergence d'opinion entre pays en développement.

#### 2)

##### a)



#### ❖ avantages de la décision d'utilisation de 5% de MGV dans la fabrication du chocolat pur les PVD :

- accroissement des produits exportables,
- recettes d'exportation pour les pays producteurs de ces matières végétales,
- réduction de la pauvreté et réorganisation de la structure économique des nouveaux pays exportateurs etc.

#### ❖ inconvénients :

- baisse des recettes d'exportation des pays producteurs de cacao,
- déstabilisation de la structure des économies de ces pays,
- baisse des prix d'achat du cacao aux paysans ce qui peut avoir pour conséquence l'appauvrissement des paysans,
- mettre en péril la filière cacao dans les pays producteurs
- pervertir le schéma de la croissance etc.

#### b) Pour faire face à cette nouvelle situation, les pays concernés doivent :

- procéder à la transformation du cacao en chocolat de meilleure qualité pour concurrencer " le chocolat hybride" européen.

- sensibiliser les chocolatiers et les consommateurs sur les biens faits du chocolat "100% beurre de cacao" ;
- sensibiliser les populations sur la nécessité de consommer leur cacao et tous les autres produits dérivés,
- diversifier l'agriculture pour réduire la trop grande dépendance vis-à-vis d'un bien unique etc.

### Economie d'entreprise :



#### 1) Définitions :

- **Société mère** : société "tête de groupe" qui en assure la direction.
- **Investissement** : acquisition de bien durable destiné à renouveler ou à accroître les capacités de production.
- **Rélocalisation** : déplacement temporaire d'une entreprise de sa zone d'origine vers une autre zone.
- **Capital technique** : ensemble des outillages et des équipements nécessaires à la production de biens.

#### 2)

- a) La finalité sociétale de l'entreprise correspond à la responsabilité de l'entreprise envers la société et les pouvoirs publics. Elle doit participer aux charges et aux actions d'intérêt général, par la création d'emploi, l'aménagement du territoire, le respect de l'environnement...
- b) Pour prendre en compte les risques écologiques l'entreprise doit les intégrer dans ses choix :
  - en respectant la réglementation de l'environnement,
  - en réduisant la production d'éléments polluants par le changement de procédés de production et la modification de ses produits,
  - en contribuant à l'élaboration de lois de protection de l'environnement,
  - en réparant les dommages causés par son activité ou ses produits...

- 3) L'investissement permet à l'entreprise de renouveler ses capacités de production, de les améliorer avec de nouvelles technologies... ce qui naturellement va améliorer la production et permettre des économies d'échelle.